



Communiqué du SNTRS-CGT

Pour un plan national sur « l'émergence de pathogènes »

La pandémie qui affecte l'ensemble des pays de la planète soulève de nombreuses questions d'ordre scientifiques, sociales et politiques.

Concernant le champ de réflexion de la recherche, l'épidémie Covid-19 fait cruellement prendre conscience de la menace de nouvelles pandémies virales et donc de la nécessité de renforcer la recherche dans ces domaines. La nécessité de trouver des réponses urgentes face à la pandémie ne doit pas faire glisser la recherche dans la politique spectacle au détriment de l'éthique et de la démarche scientifique. Malgré le contexte épidémique, il a été possible de mettre sur pied, dans l'urgence, des dizaines d'études en France et des centaines dans le monde montrant que les forces scientifiques appropriées pour aborder ces enjeux sont présentes dans les établissements de recherche publique. Et déjà de nombreux spécialistes des instances scientifiques d'établissements de recherche et de santé relèvent la nécessité de poursuivre les recherches sur de nombreuses thématiques largement pluridisciplinaires.

Force est de constater que les réformes et restructurations permanentes qui s'accompagnent de l'érosion des moyens attribués aux laboratoires depuis plus de 20 ans, ont affaibli les forces de la recherche scientifique en France. La faiblesse du financement de base des laboratoires et le manque de moyens humains, conséquence de la diminution du recrutement sur poste statutaire des chercheurs, ingénieurs, techniciens dans les laboratoires, ont freiné le développement des connaissances qui font défaut au moment crucial de l'épidémie. La complexité des financements de la recherche publique, combinée à la multitude des strates organisationnelles rend difficile la coordination des efforts sur l'ensemble du territoire.

Le SNTRS-CGT appelle à un plan national sur « l'émergence de pathogènes » avec l'objectif de renforcer la recherche fondamentale et de coordonner ces recherches avec tous les acteurs et partenaires concernés dans toutes les disciplines. Non seulement il est nécessaire de développer les recherches entre organismes dans les domaines de la biologie et les recherches cliniques correspondantes, mais ces recherches doivent être élargies à d'autres disciplines et Instituts répondant aux questions sociales et de santé publique qui ont été soulevées par la pandémie actuelle. Ce plan devra être coordonné par les instances scientifiques des organismes nationaux de recherche et des établissements de recherche publique concernés.

Villejuif, le 20 avril 2020